

Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux

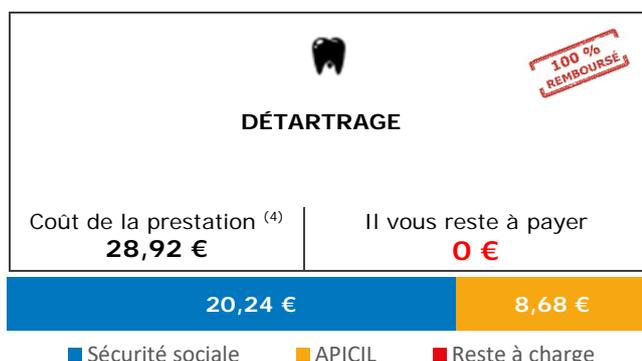
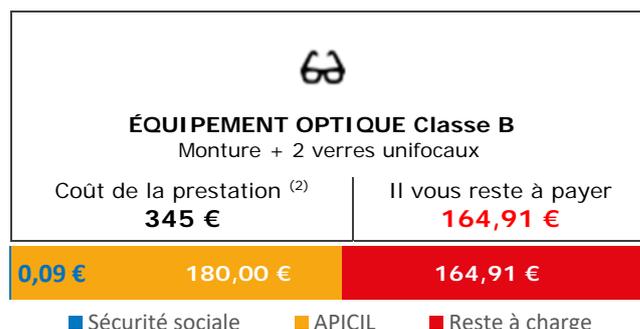
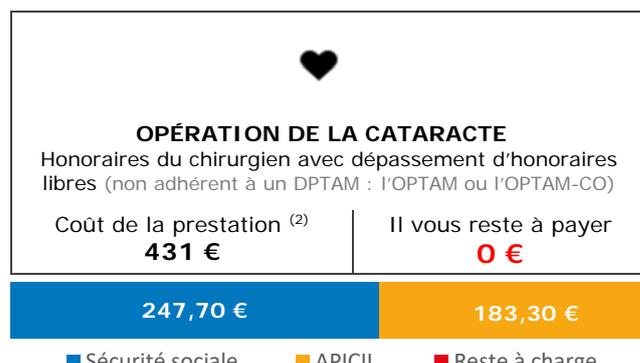
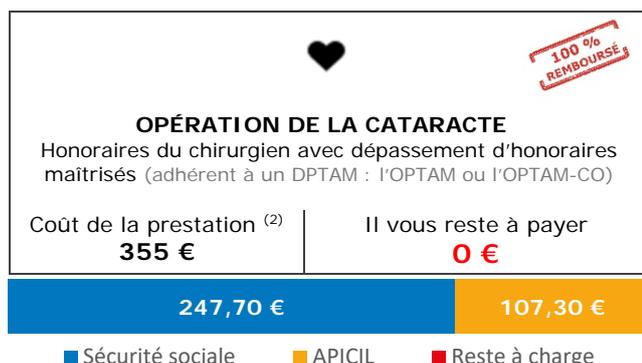
PROFIL'R CO

IDCC MÉTAL – Régime de base obligatoire F2bis

Les exemples de remboursement, sans valeur contractuelle, exprimés en euros ci-dessous vous permettent d'estimer (pour une situation et un tarif donné, pour un patient adulte de plus de 20 ans résidant en métropole relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés) **les remboursements 2020** de la Sécurité sociale, ceux d'APICIL (sous réserve de non atteinte des plafonds tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge



Exemples de remboursement

Régime complémentaire frais médicaux


COURONNE
Céramo-métallique sur deuxièmes prémolaires

Coût de la prestation ⁽²⁾	Il vous reste à payer
538,70 €	82,70 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


COURONNE
Céramo-métallique sur molaires

Coût de la prestation ⁽²⁾	Il vous reste à payer
538,70 €	216,20 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


AIDES AUDITIVES Classe I
par oreille

Coût de la prestation ⁽³⁾	Il vous reste à payer
1 100 €	450 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


AIDES AUDITIVES Classe II
par oreille

Coût de la prestation ⁽²⁾	Il vous reste à payer
1 476 €	626 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


MEDECIN TRAITANT
Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire

Coût de la prestation ⁽⁴⁾	Il vous reste à payer
25 €	1 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


SPECIALISTE EN GYNECOLOGIE
Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire

Coût de la prestation ⁽⁴⁾	Il vous reste à payer
30 €	1 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


SPECIALISTE EN GYNECOLOGIE
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés
(adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

Coût de la prestation ⁽²⁾	Il vous reste à payer
44 €	1 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge


SPECIALISTE EN GYNECOLOGIE
Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres
(non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)

Coût de la prestation ⁽²⁾	Il vous reste à payer
56 €	20,20 €



■ Sécurité sociale ■ APICIL ■ Reste à charge

DPTAM : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

Coût de la prestation : (1) Tarif réglementaire | (2) Prix moyen national de l'acte | (3) Prix limite de vente | (4) Tarif conventionnel | (5) Honoraire limite de facturation